

Orientation master au vu de mes notes

Par **ddstract**, le **12/07/2022** à **18:08**

bonjour,

actuellement en 2ème année je viens de valider ma L2 à 10 de moyenne pile ... ma L1 a été validé à 11,5, j'ai l'intention de tripler d'effort pour ma L3 cependant au vu de mes résultats je me morfonds un peu,

j'avais l'intention de postuler à un master de droit notarial afin d'embrasser la profession de notaire où j'ai déjà effectuer 3 mois de stage ... cependant je me rends compte qu'avec mes notes aucun master ne voudra de moi au vu de la sélectivité,

j'aimerais vos avis concernant mon orientation, est ce que j'ai tout de même une chance d'être admis dans ce genre de master ou je devrais par exemple d'ores et déjà penser à un "plan B", je ne me rends pas bien compte de la sélection en master et c'est pourquoi je vous écris,

Merci à vous d'avance pour vos commentaires.

Par **RivMar**, le **20/07/2022** à **03:33**

Salut,

Pour avoir subi la sélection en M1 droit notarial l'année de sa mise en place, je comprends ton stress !

Certes, les notes jouent pour beaucoup dans le processus de sélection, mais ça n'est pas le moment d'être fataliste.

Déjà, la motivation et donc les stages comptent. Faire une lettre authentique, personnelle et vibrante peut apporter beaucoup à ton dossier.

Ensuite, les moyennes de tes deux premières années laissent deviner une certaine régression. Si tu mets les bouchées doubles en L3 - pourquoi pas avec une mention à la clé - tu pourrais contrecarrer cette dynamique, et t'en servir à titre d'argument supplémentaire

(capacité à rebondir, persévérance, etc...).

Candidate à tous les masters droit notarial de France, et ne laisse pas les refus t'impressionner ; au vu de la sélection, même les meilleurs dossiers reçoivent des refus massifs.

Mon directeur de master nous a dit que les parcours lisses et parfaits sont rarement les plus intéressants. Il faut de l'audace. Voici l'histoire d'un gars s'est fait refuser à Assas. Tellement motivé, il a décidé d'envoyer au directeur de Master un recommandé, dans lequel il lui a expliqué pourquoi il a fait un mauvais choix en ne retenant pas son dossier. Résultat : c'est aujourd'hui mon camarade de promo, et il continue en Master 2.

Même sans master notarial, si la profession t'intéresse vraiment, tu peux toujours intégrer un master type "métiers du droit" (pourquoi pas en alternance dans une étude) et ensuite opter pour la voie professionnelle.

Se battre, ne rien lâcher !

Bien à toi,

TM

Par **Ordenez**, le **01/08/2022** à **10:14**

Je rejoins l'avis de Rivmar.

Honnêtement, si tu cartonnes en L3, les résultats de L1 et L2 seront sans importance pour les directeurs de masters.

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/08/2022** à **17:14**

Bonjour

Je rejoins RIVMAR à 100 % !